

Avis de publicité suite à une manifestation d'intérêt spontanée d'utilisation de dépendances du domaine privé de la commune de Dunière-sur-Eyrieux

OBJET DU PRESENT AVIS

Conformément à l'article L.2122-1-4 du Code Général de la Propriété des Personnes Publiques il est porté à la connaissance des tiers le fait que la commune de Dunière sur Eyrieux a reçu une manifestation d'intérêt spontanée en vue de l'occupation de terrains privés lui appartenant en vue de développer un projet de microcentrale hydroélectrique.

Le conseil municipal a délibéré favorablement au principe de l'implantation d'une microcentrale hydroélectrique sur la Dunière, sur son territoire, par une délibération en date du **07 septembre 2021**.

La commune de Dunière sur Eyrieux publie le présent avis, afin de s'assurer, préalablement à la délivrance du titre sollicité, de l'absence de toute autre manifestation d'intérêt concurrent.

LOCALISATION DE L'OCCUPATION

Les servitudes porteront sur une partie de parcelles relevant de la section cadastrale A, en berge de la Dunière.

MODALITES D'OCCUPATION DU DOMAINE PRIVE

L'autorisation d'occupation donnera lieu à la signature d'une promesse de constitution de servitudes puis d'une constitution de servitude si le projet est autorisé par arrêté préfectoral.

La durée d'occupation est de cinquante ans (50 ans).

Cette occupation du domaine privé sera consentie moyennant le **paiement d'un loyer annuel**.

MODALITES DE PRESENTATION DES MANIFESTATIONS D'INTERET

Les concurrents intéressés devront se manifester **dans un délai maximum de 3 semaines** à compter de la publication de cet avis. Tout intérêt manifesté postérieurement à cette date ne sera pas pris en compte.

La manifestation d'intérêt concurrente sera adressée :

- Soit par courrier recommandé avec avis de réception ou par dépôt contre récépissé aux coordonnées suivantes :

**Marie de Dunière sur Eyrieux
110 rue de la Mairie
Le Village
07360 Dunière sur Eyrieux**

- Soit par courriel à l'adresse suivante : mairie.duniere@orange.fr
- Les demandes de complément / d'information pourront être adressées à cette adresse email.

MODALITES D'ATTRIBUTION DE L'OCCUPATION DU DOMAINE PRIVE

Si un ou plusieurs candidats se manifestent, une procédure de mise en concurrence de ceux-ci sera réalisée par la commune selon des modalités à préciser, les candidats étant informés que la collectivité se réserve la possibilité de ne pas donner suite au projet.

Si aucun intérêt concurrent ne se manifeste avant la date limite de réception mentionnée ci-dessus, la commune de Dunière-sur-Eyrieux pourra signer avec l'opérateur ayant manifesté son intérêt spontanément le titre d'occupation du domaine privé afférent à l'exercice de l'activité économique projetée.